

L'INTENSIFICATION FOURRAGÈRE
PROGRESSE LENTEMENT EN FRANCE.
QU'EN PENSENT LES ÉLEVEURS?

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE RÉALISÉE EN 1971 AUPRÈS
DES ÉLÈVEURS DE QUATRE RÉGIONS HERBAGÈRES

LES TRAVAUX IMPORTANTS EFFECTUÉS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES PAR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET LES INSTITUTS EN VUE D'APPORTER DES SOLUTIONS AU problème de la « nécessaire intensification fourragère » sont loin d'avoir trouvé, jusqu'à ce jour, leur aboutissement pratique dans les régions d'élevage.

L'observateur qui traverse les zones herbagères, aussi bien du Charolais que de la Normandie, des Pays de la Loire, du Massif Central, du Jura ou de la Lorraine ne peut déceler, au long de sa route, aucun signe apparent de réelle intensification sur les immenses surfaces couvertes d'herbe, que cette dernière soit d'ailleurs permanente ou temporaire. Démarrages toujours lents de la pousse de l'herbe au printemps traduisant un manque d'azote pratiquement systématique, pléthore de la fin du printemps et gaspillage qui s'ensuit, foin de juin ou même juillet sur de véritables « prés en paille », paillasons d'été, et même d'automne en 1971, sont les caractéristiques trop courantes de la prairie française. Sans parler des joncs, carex, chardons et des plantes de refus de toutes sortes qui donnent aux surfaces pâturées cet aspect moutonné auquel l'œil s'est finalement habitué.

Il ne s'agit malheureusement pas d'impressions subjectives, ni de vues trop critiques de spécialistes insatisfaits. La simple division des besoins alimentaires globaux du cheptel bovin français par les surfaces utilisées pour répondre à ces besoins, déduction faite des aliments sous-produits d'autres cultures, range la France parmi les pays d'élevage extensif, avec 0,9 U.G.B. par hectare fourrager, soit assez loin après tous ses partenaires de la C.E.E., y compris l'Italie.

Les raisons de ce qu'il a bien fallu appeler l'échec de la « Révolution fourragère » ont été recherchées maintes et maintes fois. De nombreux exposés en ont été faits, en particulier par des économistes et des sociologues, qui mettent généralement en cause, soit la technique telle qu'elle fut préconisée, soit les éleveurs qui ne l'ont pas appliquée.

Il fut courant, ces dernières années, de mettre en évidence une inadap-tation de la première aux seconds ou, ce qui revient au même, un niveau technique trop bas des seconds pour pouvoir adopter la première. Ceci a entraîné la recherche d'autres pistes d'intensification, ne faisant plus appel à la prairie, désormais laissée pour compte dans le domaine d'un extensif inéluctable, à l'image du « ranching » américain.

Il a semblé utile aux dirigeants des Instituts, aussi bien qu'aux responsables d'Etablissements qui se sont donné pour tâche de propager les variétés issues des Stations de Sélection fourragère et d'en produire les semences, de faire le point en 1971 afin de savoir si les directions qu'ils avaient suivies jusque-là dans leurs travaux respectifs devaient être maintenues, s'il convenait de prolonger leurs efforts pour aboutir à une meilleure application des techniques mises au point en même temps qu'à une meilleure diffusion des produits de la génétique fourragère.

PRESENTATION DE L'ENQUETE

En complément d'une enquête par questionnaire écrit réalisée par l'I.T.C.F. auprès des techniciens départementaux responsables du développement, la présente enquête a été effectuée directement auprès d'un certain nombre d'éleveurs afin de recueillir oralement leurs impressions, d'une part sur les techniques d'intensification fourragère et leur application pratique, et d'autre part sur les moyens employés — ou à employer — pour porter les techniques nouvelles à leur connaissance.

Les régions enquêtées.

Contrairement à l'enquête écrite qui a touché la plus grande partie des départements d'élevage, l'enquête dont il est question ici ne pouvait être réalisée matériellement qu'en sélectionnant un nombre restreint de régions. Celui-ci fut limité à quatre : trois régions laitières :

- le Nord (départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme),
- les Pays de la Loire (départements de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire),
- la Lorraine (départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle), et une région « viande » :
- le Limousin (départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze).

Il va sans dire que les régions laitières font également de la viande, soit de façon traditionnelle en sous-produit du lait (vaches de réforme et encore assez souvent élevage et finition des bœufs sur l'exploitation), soit de façon intensive (développement du taurillon de maïs).

Sur le plan climatique, les régions choisies se caractérisent dans l'ensemble par des précipitations au moins normales sinon abondantes. Des sécheresses peuvent cependant y être ressenties et ce fut notamment le cas en été et automne 1971, mais un point commun à toutes ces zones est l'importance des pluies de printemps qui gênent très généralement les opérations de fanage. Les Pays de la Loire, sauf leur partie nord qui touche la Bretagne, sont relativement moins arrosés que les trois autres régions, mais restent cependant plus favorisés que la zone voisine Poitou-Vendée. Nous pensons donc que les régions sur lesquelles a porté l'enquête sont assez caractéristiques des zones d'élevage en France : elles ne présentent pas un déficit hydrique particulièrement marqué.

Un autre élément a guidé le choix des régions à enquêter : il était intéressant, pour faire le point de l'état d'avancement des techniques fourragères, de pouvoir comparer des zones dont les niveaux d'évolution technique des agriculteurs en général seraient très différents. Les régions énumérées semblaient couvrir à ce point de vue un assez large éventail.

Choix des exploitations.

Le nombre des éleveurs visités dans chacune des régions devait être de vingt-cinq à trente.

Nous n'avons pas cherché à obtenir un échantillonnage représentatif des éleveurs de la région. Au contraire, voulant donner un caractère prospectif à l'enquête, nous avons choisi de nous adresser délibérément à des éleveurs ayant toutes les chances de le rester demain : exploitations de taille suffisante, niveau technique général moyen ou bon, appartenance à des organisations économiques (coopératives laitières, groupements de producteurs de bovins à viande ou d'ovins) furent les critères retenus.

C'est par l'intermédiaire de ces organisations économiques que les séries de visites furent organisées. Il leur fut laissé le soin de choisir les exploitations, sous réserve que l'éventail des types de production bovine de la région soit correctement représenté, ainsi que les principales zones de collecte ou de contrats couvertes par l'entreprise ou le groupement. Dans les régions laitières, les coopératives choisies comme support de l'enquête utilisaient toutes les services de techniciens de contact avec les producteurs. Ces techniciens, en principe, ne s'occupaient pas de production fourragère, mais de problèmes de collecte et de qualité du lait.

C'est intentionnellement que les techniciens du développement ne furent pas contactés au cours de l'enquête proprement dite : les éleveurs devaient pouvoir s'exprimer librement quant aux techniques qu'ils appliquent et à l'information technique qui leur parvient. Il y eut cependant quelques exceptions lorsque les groupements de producteurs avaient été suscités par les organismes de développement et que ces derniers mettaient leurs techniciens à la disposition de ces groupements.

Caractéristiques des exploitations visitées.

Nous avons dit au chapitre précédent que les exploitations choisies devaient avoir une taille suffisante. Pourtant, quelques fermes de petite surface ont été retenues qui, généralement, étaient assez intensives, puisqu'elles présentaient un chargement en animaux supérieur à la moyenne. En fait, la dimension économique d'une ferme d'élevage ne résulte pas seulement de sa surface, mais plus directement du cheptel que l'exploitation réussit à entretenir à partir de cette surface.

Les exploitations visitées se répartissent de la façon suivante, par classes de surfaces, dans les quatre régions :

	Moins de 25 ha	25 à 50 ha	50 à 100 ha	Plus de 100 ha	Total
Pays de la Loire	2	17	9	0	28
Nord	3	9	8	6	26
Limousin	0	9	16	2	27
Lorraine	0	4	15	7	26

Le tableau suivant donne la récapitulation des caractéristiques moyennes des exploitations visitées dans chacune des régions, auxquelles nous avons ajouté l'âge moyen des exploitants interviewés.

	S.A.U.	S.F.P. (a + b)	U.G.B.	U.G.B./ha S.F.P.	Age moyen des exploitants
Pays de la Loire	41 (20 à 78)	28 + 6	51 (27 à 160)	1,55 (1,0 à 2,9)	40
Nord	54 (16 à 120)	21 + (x)	35 (18 à 78)	(x)	44
Limousin	71 (35 à 148)	58 + 5	61 (25 à 110)	0,97 (0,63 à 1,54)	47
Lorraine	85 (30 à 180)	58 + 3	68 (22 à 140)	1,12 (0,94 à 1,50)	50

S.A.U. : Surface agricole utile

S.F.P. : Surface fourragère principale.

a : Surface en prairies (permanentes + temporaires, y compris ray-grass d'Italie).

b : Surface en plantes fourragères annuelles (betteraves, choux, maïs).

U.G.B. : Unités gros bovins (consommant environ 3.000 U.F.).

(x) Dans le cas de la région Nord, il est très difficile d'aboutir à une estimation du rendement des surfaces fourragères en produits animaux (U.G.B./S.F.P.). En effet une part souvent importante mais imprécise de la ration des ruminants et constituée par des sous-produits de cultures industrielles (pulpes et fanes de pois en particulier) qui ne peuvent être rapportés à une surface fourragère.

Les proportions des surfaces fourragères par rapport aux surfaces totales : 83 % dans les Pays de la Loire, 89 % en Limousin et 72 % en Lorraine, montrent que, pour ces trois régions, l'élevage est la spéculation dominante des exploitations visitées. Par contre, dans le Nord (42 %), l'élevage est généralement une activité annexe (aucune exploitation n'a été visitée en Thiérache, où nous n'aurions pu aborder les problèmes relatifs à la prairie temporaire).

Le nombre moyen de bovins entretenus sur les exploitations visitées est relativement élevé en valeur absolue : il s'agissait pratiquement toujours d'élevages moyens à importants. Sur les cent sept exploitations visitées, deux seulement avaient moins de 25 U.G.B., alors que vingt-neuf en possédaient de 25 à 50, quarante et une de 50 à 100 et neuf plus de 100 U.G.B. Dans le cas des régions laitières, ces élevages étaient conduits en moyenne de façon relativement intensive, ainsi qu'en témoignent les rapports U.G.B./S.F.P. qui sont supérieurs aux moyennes régionales. Ceci est vrai particulièrement dans les deux premières régions (Pays de la Loire et Nord) à exploitations de moins grandes surfaces que celles de la troisième (Lorraine). Par contre, dans la région d'élevage à viande du Limousin, le groupe des exploitations « de pointe » qui nous a été proposé, dont les chargements atteignent à peine 1 U.G.B./ha, ne peut être sorti du contexte « extensif » de la région.

A la variabilité entre régions s'ajoute, bien entendu, une assez large variabilité entre exploitations visitées au sein de la même région. Aussi pensons-nous avoir atteint notre objectif qui était d'obtenir, à un certain niveau où la solution « élevage » ne puisse être remise en cause, un échantillon aussi diversifié que possible quant aux caractéristiques de milieu naturel aussi bien que de technicité de la part de l'exploitant.

L'âge moyen des exploitants n'est ni très jeune, ni très avancé, avec une nette tendance à être plus avancé dans les deux régions les plus extensives. Nous n'avons trouvé, par contre, à l'intérieur de chaque région, aucune liaison apparente entre l'âge des chefs d'exploitation et le degré d'intensification de leur élevage.

Nous insistons sur le fait qu'aucune tentative n'est faite ici de caractériser les régions visitées par les chiffres moyens cités plus haut. L'échantillon est nettement insuffisant pour cela, et surtout la façon dont il a été constitué ne présente aucune garantie de représentativité au sein de chaque région.

Nous avons seulement voulu donner, par ces chiffres, une image des exploitations enquêtées et insister sur leur diversité autour d'une moyenne sensiblement supérieure à la normale.

Réalisation de l'enquête.

Les entretiens avec les éleveurs furent toujours tenus en présence de l'agent ou « animateur » de la coopérative, ou du technicien du groupement de producteurs. Leur durée fut généralement comprise entre une heure et deux heures. Après une introduction du représentant de l'organisme économique auquel adhérait l'éleveur, mettant rapidement ce dernier en confiance, l'entretien se déroulait selon le mode semi-directif et se trouvait subdivisé en deux parties principales :

— Questions relatives aux productions fourragères et animales de l'exploitation : description des pratiques suivies et discussion sur les améliorations possibles.

— Questions relatives à l'information en matière de production fourragère : moyens atteignant actuellement l'éleveur et opinion sur un développement possible de certains de ces moyens.

Très souvent, une partie de l'entretien se tenait sur le terrain, permettant de se faire une idée plus précise de la nature des prairies et du système d'exploitation appliqué, ou dans l'étable au moment de la traite.

Il convient de signaler ici que pas une seule fois nous ne nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir ou à une mauvaise volonté à répondre aux questions posées. Les heures de visites ne pouvaient être toutes ajustées aux périodes de disponibilité des agriculteurs : dans certains cas, ceux-ci rentraient leur foin ou effectuaient la traite. Leur accueil fut toujours excellent et il n'est pas un seul cas où nous n'ayons été dans l'obligation d'interrompre nous-mêmes l'entretien. Ceci prouve que le sujet de la production fourragère et de la prairie en particulier est un sujet important pour les éleveurs et qu'ils souhaitent en parler et en entendre parler. Cette double affirmation s'est d'ailleurs trouvée exprimée d'emblée de nombreuses fois au début des entretiens. Les femmes d'exploitants elles-mêmes, chaque fois qu'elles étaient présentes et disponibles, prenaient part activement à la conversation. Dans

de nombreux cas, leurs connaissances des surfaces fourragères et de la conduite du troupeau sur ces surfaces étaient aussi développées que celles de leur mari.

Présentation des résultats.

Nous avons longuement hésité entre deux types de présentation possible des résultats de ces entretiens.

D'emblée, nous avons exclu une relation cas par cas, qui aurait été trop longue et aurait entraîné d'innombrables et fastidieuses redites. Certes, nous aurions pu nous limiter, dans chaque cas, aux déclarations originales faites par l'interlocuteur et rechercher une complémentarité entre les interviews. Mais cela aurait mis inévitablement l'accent sur les aspects « microclimatiques » auxquels nous sommes souvent trop sensibles et, d'une façon générale, sur ce qui divise les éleveurs plutôt que sur ce qui les rassemble, sur des opinions divergentes sur certains points, rencontrées bien sûr, plutôt que sur les nombreuses positions communes qui nous ont frappés.

Nous avons, par contre, envisagé une subdivision de la présentation entre les quatre régions naturelles, assez différentes, nous l'avons vu, quant aux niveaux d'intensification atteints par la catégorie d'éleveurs visités, quant à leurs types de production et, bien entendu, aux conditions de sol et de température, sinon d'humidité.

Mais, là aussi, les réponses aux questions posées, notamment dans la seconde partie des entretiens, ont été remarquablement homogènes entre régions. L'herbe étant la caractéristique commune des cent sept exploitations visitées, et même le type d'herbe, qu'elle soit naturelle ou semée, et la façon d'exploiter cette herbe, nous avons été amenés finalement à regrouper l'ensemble des réponses pour en faire une présentation commune par question, en signalant au passage, lorsque c'est nécessaire, les particularités ressenties dans telle ou telle région, dans tel ou tel type d'élevage ou structure d'exploitation.

PREMIERE PARTIE

LA PRODUCTION FOURRAGERE : ETAT ACTUEL ET POSSIBILITES DE PROGRES

ASPECTS GENERAUX

Importance de l'herbe dans les ressources alimentaires.

Les proportions de surfaces en herbe (prairies permanentes + prairies temporaires) dans les exploitations visitées ont été indiquées plus haut. Sauf dans le Nord, elles sont très élevées et nous ne reviendrons pas sur cet aspect quantitatif, si ce n'est pour rappeler que c'est encore le cas très général des exploitations d'élevage en France, puisque les prairies des différents types couvrent 56 % des surfaces totales exploitées à l'échelon national : si l'on exclut les régions céréalières, viticoles et horticoles qui occupent environ le tiers du pays, la proportion des surfaces en herbe monte aux environs de 70 % pour l'ensemble des régions d'élevage. Elle est de 67 % pour l'échantillon de fermes d'élevage de cette enquête.

Première constatation : la place prépondérante de la prairie dans l'alimentation du troupeau bovin ou ovin n'a été remise en cause par *aucun* des éleveurs. Tous ont exprimé leur sentiment, voire leur certitude, qu'il s'agit là de la forme la plus économique d'aliments, particulièrement lorsqu'elle est pâturée. D'autre part, tous constatent que l'herbe, sur le plan agronomique, est à sa place dans leur ferme et dans leur région et qu'il serait utopique de vouloir labourer tous les ans les surfaces en herbe pour les convertir en cultures annuelles.

Par contre, sauf dans certains cas en Lorraine, sur des terres très argileuses et humides, nous n'avons pas rencontré de réticences vis-à-vis de labours occasionnels pour renouveler la prairie, ou d'une extension limitée de la culture de plantes fourragères annuelles sur la partie de l'exploitation déjà assolée. Pratiquement toutes les exploitations visitées avaient des prairies temporaires ou des fourrages annuels et très généralement les deux.

Place des cultures fourragères d'appoint.

La surface occupée par les fourrages annuels (y compris les plantes sarclées fourragères) représente en moyenne 10 % de la superficie de la prairie. Elle est sensiblement supérieure à la moyenne nationale qui n'est que de 3 % pour les fourrages annuels (y compris le maïs) + 4,5 % pour les plantes sarclées fourragères. Ceci tient à la place plus grande occupée par le maïs dans les exploitations visitées, en particulier dans l'Ouest (30 % de la surface fourragère totale pour treize exploitations des Pays de la Loire, dont une où cette proportion atteint 50 %).

Cette part croissante du maïs dans les ressources fourragères résulte principalement du développement des productions de taurillons sous contrat, engagées sous l'influence de coopératives laitières dans l'Ouest ou d'autres groupements dans le Nord. Mais, dans les autres régions également, l'extension de cette culture est notable et apporte une excellente solution au problème de la constitution des réserves d'ensilage. Cette solution a été rapidement admise par la majorité des éleveurs questionnés. Aucun cependant — sauf dans le cas de la production spécialisée des taurillons — n'envisageait de faire du maïs-fourrage un « plat unique » des bovins, pour des raisons économiques aussi bien que d'organisation du travail dans leur exploitation. Les éleveurs qui adoptent le maïs considèrent que cette culture ne vient pas concurrencer l'herbe, mais la compléter, notamment en rendant moins nécessaire la fabrication du foin, toujours cause de souci. Le maïs permet de mieux réussir l'ensilage et introduit cette technique de conservation chez de nombreux exploitants qui avaient toujours hésité à l'adopter.

L'augmentation des surfaces en maïs ne semble pas se faire aux dépens de la prairie et en tout cas pas de la prairie temporaire. Dans certains cas, nous avons vu des prairies permanentes médiocres retournées pour faire place au maïs, notamment dans les Pays de Loire où l'on recherche des terres fraîches pour cette culture exigeante en eau. Plus souvent, c'est la surface en autres céréales, surtout en orge, qui cède la place au maïs, ou encore les autres cultures fourragères annuelles : betteraves surtout, lorsqu'il en reste et, dans une moindre mesure, chou.

Le chou fourrager conserve néanmoins tout son intérêt dans l'Ouest, ainsi que dans certaines zones de Lorraine — 2 à 3 hectares de cette plante, dans l'exploitation moyenne de 50 hectares, sont considérés comme précieux

pour prolonger la saison d'alimentation en vert avant d'attaquer les réserves, ou pour faire la transition avec le régime d'hiver.

Par contre, la betterave fourragère ne semble pas encore avoir fait l'objet d'une relance réelle dans ces régions. On en trouve seulement de petites parcelles (1/2 ou 1 hectare), principalement dans les petites exploitations.

Le topinambour est encore utilisé en Limousin pour la finition des veaux de Lyon ou de Saint-Etienne. Il est en voie de disparition.

Prairies permanentes ou prairies temporaires ?

Cette question ne semble plus correspondre à une préoccupation à l'heure actuelle. Le problème posé est considéré comme résolu, de diverses façons d'ailleurs selon les régions.

Dans l'Ouest, les exploitants questionnés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire affirment que les seules prairies naturelles qui leur restent sont sur des terres d'une humidité telle qu'elles sont « intouchables ». Leur proportion est très faible. Tous se souviennent de la période de la « Révolution fourragère », voici quinze ou même vingt ans, pendant laquelle eux-mêmes ou leurs pères ont retourné tout ce qui pouvait l'être pour établir des prairies temporaires. L'incitation des D.S.A. est souvent citée et les conseils oraux ou écrits reçus à l'époque, tant pour les opérations de labour et d'établissement de la nouvelle prairie que pour le système d'exploitation à adopter (pâturage rationné en particulier) sont rappelés avec respect. On continue aujourd'hui à semer régulièrement des prairies temporaires, souvent assolées.

Il en est de même en Limousin, où la proportion d'herbe semée (57 % dans les exploitations visitées) est beaucoup plus forte que ne le pensent certains techniciens. Les quantités de semences distribuées dans cette région le confirment. L'activité intense d'une D.S.A. où se sont illustrés, à l'époque, des spécialistes fourragers notoires, nous a été rappelée maintes fois et leurs conseils sont encore suivis dix ans après. Mais, dans cette région où l'herbe domine à 80 %, les prairies semées ne font pas souvent partie d'un véritable assolement. Les plus anciennes sont refaites sur place et s'intègrent dans un contexte de prairies naturelles avec lesquelles elles tendent rapidement à se confondre.

Dans le Nord également, on trouve côte à côte, sur des fermes très intensives par ailleurs, des prairies naturelles et des prairies ensencées qu'il est parfois difficile de distinguer. A la porte même de l'exploitation, elles sont réservées à la pâture. D'autres prairies temporaires, assolées celles-ci, sont difficilement accessibles par les animaux parce que séparées de la ferme par le réseau routier très dense. Souvent composées de plantes de courte durée (ray-grass d'Italie, luzerne ou trèfle violet) elles sont réservées à la fauche.

La Lorraine est nettement moins « cultivée » en herbe. Pourtant, dans toutes les fermes visitées sauf une, il existait au moins une prairie temporaire, rarement assolée. Là aussi, il s'agit plutôt d'une opération de régénération d'une flore dégradée. Mais on ne croit généralement pas qu'une prairie temporaire puisse rendre plus, ni à d'autres moments, qu'une bonne prairie permanente. Et il existe, bien entendu, des raisons pour justifier cette position, raisons que nous évoquerons plus loin.

« L'herbe, ça se cultive. »

Ce slogan a été entendu partout. La télévision, en particulier, a marqué les esprits : pour une fois, un sujet intéressant les éleveurs revenait périodiquement sur le petit écran ! La brochure portant ce titre était parvenue dans les mains de presque tous les éleveurs questionnés, généralement par le canal des organisations de l'élevage ou par le Crédit Agricole. Certains pouvaient la retrouver, savaient où ils l'avaient rangée. Très peu l'avaient lue. Les observations recueillies sur ce mode d'information seront rapportées dans la seconde partie.

Notons seulement ici cette opinion exprimée au premier abord par la majorité des éleveurs rencontrés : « Bien entendu, nous cultivons l'herbe — et cela ne date pas d'hier. Le métier d'éleveur, c'est un métier de cultivateur d'herbe. » « L'herbe, ça ne pousse pas tout seul, il faut s'en occuper », etc. Cette position « acquise » fermerait la porte, disent certains, à toute adoption de techniques nouvelles concernant l'herbe. L'éleveur tient à donner l'impression de savoir, de tout savoir. En fait, il ne s'agit que d'une position de façade. Nous verrons qu'elle ne tient pas longtemps devant l'apport d'informations concrètes en la matière.

96 D'autres éleveurs ont reconnu immédiatement qu'ils n'apportaient pas les mêmes soins à l'herbe, même lorsqu'ils en sèment, qu'aux autres cultures.

« L'herbe, ça n'est pas pareil », « Oui, on ne s'en occupe pas assez », « Ah ! si vous parlez de cultiver l'herbe, alors c'est différent ». Ils avouent qu'ils ne la cultivent pas et qu'ils devraient sans doute le faire, mais ne savent pas trop comment.

Cette seconde catégorie, peut-être la plus courante dans la masse des éleveurs des régions herbagères, a été très peu rencontrée dans notre enquête : à peine 10 % des cas et seulement dans les plus grandes exploitations : le manque de besoins ne pousse pas à agir, mais l'esprit est assez libre pour avoir déjà réfléchi au fait que l'on pourrait faire autrement.

Quoi qu'il en soit, les uns et les autres ont accepté très volontiers d'entrer dans le détail de leur pratique de « culture de l'herbe », puis de discuter des améliorations possibles.

ETAT ACTUEL DE QUELQUES PRATIQUES CONCERNANT LA PRAIRIE

Ne pouvant aborder tous les sujets concernant la prairie, ce qui aurait demandé des entretiens beaucoup plus longs, nous avons limité les questions à trois aspects essentiels :

- la nature des prairies semées : choix des espèces et variétés ;
- la fertilisation apportée aux prairies temporaires et aux prairies naturelles ;
- le système d'exploitation des prairies (temporaires et naturelles).

Sur ces trois points, en effet, la recherche et l'expérimentation ont été menées de longue date, des résultats assez complets obtenus, ce qui a amené les Instituts à concentrer leurs efforts sur d'autres thèmes, en particulier celui de la conservation. Ces techniques sont supposées avoir fait ou faire l'objet d'une vulgarisation de masse. Certains croient qu'elles sont appliquées assez largement. Nous allons voir ce qu'il en est.

Nature des prairies semées.

Une double constatation s'impose : les *espèces* de graminées servant à établir les prairies sont mal connues ; les *variétés* des espèces pérennes de graminées, aussi bien que les variétés de légumineuses, sont pratiquement inconnues.

a) *Ray-grass d'Italie et trèfle violet.*

Parmi les espèces de graminées, une seule est utilisée en tant que telle : le ray-grass d'Italie. On l'associe encore au trèfle violet, notamment dans l'Ouest. Mais un certain nombre d'éleveurs, très compétents par ailleurs, connaissent mal sa durée réelle : ils le conservent trois ou quatre ans et s'étonnent de voir chuter sa production à partir de la fin de la deuxième année. Nous avons retrouvé cette erreur en Limousin et, à un moindre degré (un seul cas), en Lorraine (mais cette espèce est beaucoup moins utilisée dans l'Est). Par contre, le ray-grass d'Italie est généralement bien utilisé dans le Nord, où on l'emploie fréquemment avec d'assez fortes doses d'azote, essentiellement pour en faire du foin.

Le fait qu'il existe des types non alternatifs qui, en semis de printemps, donnent en abondance une herbe uniquement feuillue en été, ne s'est révélé connu que par deux éleveurs sur les cent sept visités : l'un en Anjou, qui avait ainsi tiré d'un Tétrone près de 10 tonnes de matière sèche en cinq pâturages l'année du semis, à l'irrigation il est vrai ; l'autre en Lorraine, membre de C.E.T.A., qui venait de découvrir cette possibilité et avait eu, grâce à la même variété, de l'herbe tout l'été et tout l'automne, particulièrement secs cette année dans la région, et ceci sans apport d'eau.

Les noms des variétés de ray-grass d'Italie sont mieux connus, notamment dans l'Ouest et le Nord, que pour les autres graminées. Une publicité a été faite ces dernières années pour certaines d'entre elles, qui porte ses fruits actuellement. La plus ancienne variété, Rina, est connue à peu près partout.

Pour le trèfle violet, en aucun cas un nom de variété n'a pu être cité. Trèfle de pays, trèfle breton, trèfle lorrain sont les seules identités connues. On sait qu'il s'agit là d'appellations de fantaisie, qui ne correspondent à aucun type végétatif précis, même si l'origine de la semence est ainsi correctement définie. Or la certification est théoriquement obligatoire pour cette espèce depuis 1968 et elle l'est effectivement depuis cette année.

Le problème de l'auto-production des semences de ray-grass d'Italie dans l'Ouest paraît de plus en plus grave. Des éleveurs très évolués, qui élaborent des plans de production fourragère intensive, qui cultivent le maïs selon les toutes dernières données de la technique, en commençant par le choix des hybrides les plus productifs, avouent faire leur semence de ray-grass d'Italie depuis plus de dix ans : « Ce devait être du Rina à l'époque. » Ces éleveurs

n'ont aucune conscience du fait que les variétés de plantes fourragères dégè-
nèrent au fur et à mesure des générations successives, alors qu'ils le savent
parfaitement dans le cas du maïs.

b) *Luzerne.*

L'utilisation de la luzerne décline incontestablement. Dans les quatre
régions, il en existe bien entendu, mais chez les éleveurs visités la fréquence
d'utilisation de cette plante était de l'ordre d'une exploitation sur trois à
six, selon les régions, avec une surface généralement modeste. L'association
avec une graminée, pas toujours bien choisie (ray-grass d'Italie au lieu de
dactyle, ou dactyle précoce au lieu de dactyle tardif), est assez répandue pour
les facilités de pâturage et de récolte qu'elle apporte. A la question : quelle
variété ? nous avons *toujours* eu la réponse : « C'est une flamande. »

c) *Graminées pérennes pures.*

Très peu d'utilisateurs d'espèces pures de graminées pérennes ont été
rencontrés dans le cadre de cette enquête : quatre sur vingt-huit dans l'Ouest
(dactyle et fétuque élevée), un seul en Limousin (dactyle), sept dans le Nord
(espèces variées) et un seul en Lorraine (ray-grass anglais), soit au total 12 %.
La fléole pure avait été essayée, en outre, par un éleveur limousin qui l'avait
abandonnée en raison de l'absence de matériel adapté à la fauche d'une
récolte trop abondante. Contrairement à notre attente, nous n'avons trouvé
aucun cas d'emploi de la fléole, pure ou associée à une légumineuse, en
Lorraine où l'on souhaiterait pourtant avoir un fourrage qui ne soit pas trop
durci à l'époque tardive des foins (juin).

Un certain nombre d'autres éleveurs de l'Ouest et du Nord avaient
essayé, voici une dizaine d'années, le dactyle ou la fétuque élevée. Ils se sont
heurtés aux difficultés de consommation des variétés importées à l'époque :
dactyle danois, fétuque Kentucky 31, difficultés dues autant à la dureté de
leur feuillage et à leur sensibilité très grande aux maladies qu'à la mécon-
naissance totale des exigences de ces espèces. Ils ont alors abandonné, attri-
buant les défauts constatés à l'ensemble de l'espèce. Personne ne les a détrompés
depuis. Apprendre les progrès réalisés sur ces espèces par les sélection-
neurs français et étrangers semble être une découverte. Depuis leur échec,
plutôt que de revenir aux mélanges, ces éleveurs se sont généralement tournés
vers le ray-grass d'Italie pur, dont ils tirent de bons rendements. Ils n'ont
pas résolu leur problème de pâture d'été.

d) *Mélange pour prairies.*

La fréquence d'utilisation des mélanges est très grande dans les quatre régions. Elle correspond à une absence totale d'exigence de la part de l'éleveur, qui s'en rapporte entièrement à son marchand de semences ou à sa coopérative d'approvisionnement. Ceci d'autant plus qu'on lui prétend que ces mélanges ont été étudiés spécialement pour lui, ou au moins pour sa région. Les noms de fantaisie du type « Spécial Limousin », qui figurent sur l'étiquette, sont faits pour le rassurer. Nous avons pu constater qu'aucune tentative de démystification n'avait réellement atteint les utilisateurs.

Pourtant, nous n'avons rencontré qu'un seul éleveur, jeune d'ailleurs, pour défendre le principe du mélange (choix laissé à l'animal). Tous les autres achètent ces formules, soit parce qu'ils n'ont pas d'idée précise sur ce que l'on pourrait semer d'autre, soit parce que, s'ils ont une telle idée, le distributeur n'a pas la semence pure désirée et qu'ils se sont adressés à lui au dernier moment. Un petit nombre étudient avec le grainetier la formule qui pourrait leur convenir le mieux. Ils avouent spontanément que le grainetier leur apporte les éléments essentiels de ce choix en fonction des semences dont il dispose en magasin. Ils repartent donc, soit avec le mélange « sur mesure », soit avec le mélange tout fait pour terres argilo-siliceuses ou silico-argileuses, ou encore « tous terrains ».

Des prairies ainsi établies nous ont été montrées à maintes reprises, par des éleveurs inquiets de voir chuter la production au bout de deux ans. Les vestiges de ray-grass en cours de disparition donnaient l'explication de ce phénomène, des plages d'agrostis ou de trèfle blanc les remplaçant progressivement et non les autres espèces semées du mélange, étouffées auparavant par le ray-grass. Trop souvent, l'éleveur exprime un sentiment de culpabilité : « J'ai mal réussi le semis. » ou bien, si la production était vraiment bonne en première année, ce qui est souvent le cas : « Je n'ai pas su exploiter. » Très rares sont ceux qui songent à accuser les plantes : dominance d'espèces de courte durée, provenances douteuses des semences (les importations de semences de faible valeur, en dérogation, représentent encore 56 % de l'approvisionnement annuel. Ces semences sont utilisées intégralement dans les mélanges).

Certains éleveurs rencontrés avaient conclu seuls : « Il vaut mieux semer du ray-grass d'Italie pur, le résultat est le même au bout de deux ans. »
100 D'autres préfèrent laisser la flore naturelle s'installer de suite, en ne semant

rien du tout. Ils évitent ainsi les fameuses « années de misère » de la période de substitution de la flore ensemencée par la flore spontanée. D'autres enfin reviennent aux balayures de grenier (qu'ils regrettent de ne plus pouvoir trouver sur le marché !). Il va sans dire que, dans tous ces cas, on réinstalle une prairie naturelle que l'on n'est pas tenté de retourner de sitôt.

Fertilisation des prairies.

La fertilisation phosphatée et potassique est relativement correcte, sur les prairies temporaires comme sur les prairies permanentes. La propagande réalisée de longue date par les comptoirs d'engrais intéressés a sans conteste porté ses fruits. Pour un certain nombre d'éleveurs, engrais est encore synonyme de scories ou de potasse. Nous en avons rencontré quelques-uns (assez rares) de ce type, uniquement d'ailleurs en Limousin et en Lorraine. Pour eux, le critère de la qualité des prairies reste l'abondance de trèfle blanc.

Dans les régions où l'herbe domine, beaucoup reste à faire en matière de fertilisation azotée.

La région la plus en retard à ce sujet est incontestablement celle du Limousin, où règne un véritable folklore de la peur de l'azote, qui déminéralise, fait avorter les vaches, les tétanise, provoque des carences en oligo-éléments, etc. Ces allégations sont le fait principalement des sélectionneurs de la race locale, dont le dynamisme est grand sur le plan « animalier », mais dont les besoins en matière d'intensification sont d'autant plus limités qu'ils ont en général de grandes exploitations et que le commerce des reproducteurs valorise beaucoup mieux leur travail que la culture de l'herbe. Visitant un élevage intensifié où 100 unités d'azote étaient épandues chaque année sur les prairies, ces grands éleveurs ont conclu : « les bêtes n'ont pas un si beau poil que les nôtres qui pâturent des prairies sans azote ». Leur influence est grande dans la région, les stations de recherche ou d'expérimentation sont loin et trop peu de tentatives sont faites sur le plan local pour démontrer l'intérêt économique de l'emploi de l'azote sur l'herbe.

Les quantités moyennes de N épandues chaque année sur l'herbe des fermes visitées sont très différentes selon les régions :

— En Limousin, 22 unités, aucun éleveur n'atteignant 100 unités alors que treize d'entre eux (soit près de la moitié) avouent ne pas en mettre du tout.

— En Lorraine, 59 unités, avec une très nette supériorité des apports dans les exploitations où l'on pratique l'ensilage et une concentration des apports sur la coupe destinée à être ensilée. La fumure azotée se développe donc dans les zones où l'ensilage est activement préconisé.

— Dans les Pays de la Loire, les quantités épandues sont beaucoup plus importantes : elles atteignent en moyenne, sur les vingt-huit exploitations visitées, 145 unités, avec sept exploitations dépassant 200 unités, dont une atteint 280. Il s'agit d'une région où les autres cultures ont reçu depuis longtemps des fumures complètes et le développement du maïs aujourd'hui contribue à étendre et à intensifier l'emploi de l'azote. Le ray-grass d'Italie, qui domine dans la plupart des prairies, est lui-même très exigeant et les éleveurs avertis s'efforcent d'en tirer parti au maximum, principalement au printemps.

— Dans le Nord, enfin, nous avons fait la distinction entre prairies de courte durée, parmi lesquelles le ray-grass d'Italie vient en première place, et prairies pâturées de longue durée. Les premières reçoivent en moyenne 190 unités d'azote (de 100 à 400), les secondes un peu moins : 150 unités (de 80 à 300) en trois épandages en moyenne. Cette région a toujours été l'une des plus grosses consommatrices d'engrais, notamment azotés. Les fortes doses conseillées aujourd'hui sur l'herbe ne surprennent pas les agriculteurs, qui les adoptent plus facilement qu'ailleurs.

Mode d'exploitation.

Les réponses à la question : « Comment exploitez-vous vos prairies ? » se répartissent de la façon suivante dans les différentes régions :

	<i>Zero-grazing</i>	<i>Pâturage rationné au fil électrique</i>	<i>Pâturage tournant</i>	<i>Pâturage libre</i>
Pays de la Loire	1	16	9	2
Nord	0	5	15	6
Limousin	0	3	14	10
Lorraine	1	8	12	5
Total	2	32	50	23

La subdivision n'est pas toujours très nette entre pâturage rationné et pâturage tournant, ni entre ce dernier et le pâturage libre : souvent la première méthode est appliquée au printemps pour céder la place à la seconde à partir de l'été ou en automne lorsque l'herbe se fait plus rare. Nous avons classé les exploitations en fonction du système appliqué au printemps.

On sera surpris du nombre relativement faible des cas rencontrés de pâturage libre toute l'année, même en Limousin. Dans cette région en particulier, il existe des élevages où l'exploitation se fait en rotation sans pour cela qu'une fumure azotée soit épandue. Il est vrai que la rotation peut être très lâche : de quatre à huit et même dix jours par parcelle, avec un petit nombre de parcelles en rotation, puisqu'une bonne partie de la surface en herbe est sortie du système de pâturage et mobilisée jusqu'en juillet pour la constitution des réserves de foin. On assiste très souvent à un retour beaucoup trop rapide sur les mêmes parcelles, donc à un surpâturage. Le même phénomène se produit dans le Nord, où les surfaces réservées à la pâture sont trop faibles, par suite de la disposition des fermes groupées en villages. Les séjours de quatre ou cinq jours sur chaque parcelle avec un nombre restreint de parcelles (trois ou quatre) amènent à revenir tous les quinze ou vingt jours sur la même herbe, donc à épuiser rapidement les espèces les plus productives et en tout cas à compromettre les repousses d'été.

Le pâturage rationné s'est beaucoup développé dans certaines régions laitières, notamment dans l'Ouest, et la proportion des élevages le pratiquant dans la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire (près de 60 % des exploitations visitées) est réconfortante. Il est vrai que le ray-grass d'Italie, qui fait la base des prairies de cette région, peut difficilement être pâturé autrement au printemps.

Le zero-grazing reste l'exception. Les éleveurs interrogés sur cette méthode la condamnent pour deux raisons : exigence en main-d'œuvre, mais aussi portance des sols des régions d'herbe, qui supportent mieux le pied des animaux que le va-et-vient des engins lourds de récolte. La limitation des pertes, mise au profit du zero-grazing, ne leur semble pas suffisante pour compenser ces deux inconvénients et l'on doute par ailleurs que la pérennité de l'herbe soit aussi bonne après des fauches continues que dans le système alternant fauches et pâturages.

POSSIBILITES DE PROGRES DES SYSTEMES D'ELEVAGE

Liaison nécessaire des techniques entre elles.

En fait, ces techniques prises isolément : mode de pâturage, niveau de fertilisation annuel, choix des types de plantes à ensemercer, n'ont pas une grande signification si on ne les relie pas entre elles et avec le problème de la constitution des nécessaires réserves de foin ou d'ensilage, pour juger des *systèmes* d'élevage pris dans leur ensemble.

Des progrès ont été faits, nous l'avons vu, de façon inégale selon les régions, sur chacun de ces points et notamment sur les aspects fertilisation et mode de pâturage. Ils résultent souvent d'actions particulières développées à certaines périodes, soit par les comptoirs d'engrais, soit par les services de vulgarisation, anciens ou nouveaux. Lentement, quelquefois même au-delà de la disparition de certains de ces services, les évolutions se font.

Mais elles sont la plupart du temps partielles. C'est ainsi que, dans de nombreux cas, l'amélioration du mode d'exploitation aussi bien que l'augmentation des quantités d'engrais utilisées n'ont pas grande chance de succès si elles s'appliquent à une flore dégradée de prairie naturelle ou temporaire. Les prairies naturelles sont loin de toutes justifier ces techniques d'intensification et la démonstration en fut faite autrefois de façon formelle, au cœur du Limousin, par ROUGERIE et MICHARDIERE (1). Les prairies temporaires établies à partir du ray-grass de courte durée (ou de mélanges à base de ray-grass, ce qui revient au même), que nous avons pu observer dans toutes les régions visitées, ne justifient des apports d'azote en été que pendant leur première année. Ensuite, elles se transforment en paillason dès qu'intervient la moindre sécheresse, quelle que soit la technique d'exploitation qu'on leur applique.

Les quantités de réserves à effectuer sont fonction de la longueur de la période moyenne de stabulation donc, inversement, de la période de pâturage. On pourrait, la plupart du temps, hâter la sortie des bêtes au printemps par une fumure azotée plus précoce sur des types de plantes plus précoces. On pourrait également diminuer sensiblement le « creux d'été » en cultivant des espèces résistant à la sécheresse ou en établissant

104 (1) ROUGERIE M. et MICHARDIERE J. : « La production des prairies de fauche du Limousin. Les possibilités d'amélioration ». *B.T.I.* n° 65, 1951.

des ray-grass de printemps, etc. Ceci éviterait d'avoir à ouvrir des silos en été ou à distribuer du foin ou de la paille, ce qui est un comble en année normale dans une région d'herbe.

Vers un calendrier fourrager.

Nous arrivons ainsi à la notion de calendrier fourrager, qui ne nous fut développée que dans un nombre très faible de cas. La répartition de la production des unités fourragères dans le temps, qui fut la base des techniques de culture de l'herbe préconisées entre 1955 et 1960, n'est plus présente à l'esprit des éleveurs. Ceux qui s'en souviennent encore, avec un effort de mémoire, se souviennent aussi qu'ils ont buté alors, comme nous l'avons déjà souligné, sur des plantes qui n'ont pas répondu aux espoirs qu'ils avaient mis en elles : des dactyles qui rouillent, des fétuques inconsommables, des précocités douteuses dans toutes les semences disponibles à l'époque. Ils se sont alors tournés, guidés par les techniciens, vers un accroissement des quantités conservées, prélevées sur la production de la période où tout pousse : d'où le moindre intérêt apporté à la nature de ce qui pousse et même de ce que l'on sème. Le maïs vient aujourd'hui accentuer cette position prédominante de la conserve sur le fourrage vert et d'une production instantanée sur une production mieux répartie. Est-il sûr que l'économie globale du système s'en trouve améliorée ? Lorsqu'on les questionne, la majorité des éleveurs répondent par la négative.

Sans abandonner l'acquis d'une meilleure conservation, de plus grandes quantités mises en réserve, entraînant une sécurité de l'élevage, tous ceux que nous avons rencontrés souhaitent qu'on reparle de la production d'herbe sous l'angle de la complémentarité des productions entre elles, notion générale qui est loin de leur être étrangère. L'appliquer entre types de prairies leur paraît très souhaitable : encore faut-il leur démontrer qu'aujourd'hui les progrès de la génétique végétale permettent de le faire. Semer des prairies — puisqu'ils en sèment de toute façon — qui combleraient certaines des lacunes des prairies naturelles en égalisant tant soit peu la production des U.F. dans le temps, au lieu de continuer à semer des prairies « pagaille » qui viennent accentuer les pointes et les creux de production de celles qu'ils possèdent déjà, ne suppose aucun investissement supplémentaire. C'est peut-être l'amélioration la plus facile à faire adopter, tous en conviennent.

Attitude des éleveurs face aux améliorations possibles de leurs systèmes fourragers.

Il existe, bien sûr, une catégorie d'éleveurs « bloqués », qui considèrent qu'ils n'ont plus rien à apprendre. Nous en avons rencontré deux seulement, un en Lorraine et un en Limousin ; l'un attendait l'I.V.D., l'autre était jeune.

Tous les autres acceptaient volontiers l'idée d'introduire de nouvelles techniques ou de nouvelles variétés de plantes dans leurs systèmes de culture et d'élevage, sous certaines conditions que nous pouvons résumer ainsi :

- que ces techniques ou ces variétés aient été sérieusement éprouvées auparavant ;
- qu'ils puissent en avoir des preuves, si possible dans la région ;
- qu'elles ne bousculent pas du jour au lendemain l'équilibre de leur exploitation.

En matière de prairies, nous avons été surpris de l'ouverture d'esprit manifestée vis-à-vis des techniques de culture de l'herbe à partir de variétés améliorées, très peu connues nous l'avons vu. L'idée que des plantes de prairies pouvaient être sélectionnées aujourd'hui pour mieux satisfaire les exigences des animaux et pour être mieux consommée par eux, est bien accueillie et sera un argument puissant pour les faire adopter. Aucun éleveur ne savait que des travaux étaient menés dans ce sens, ni en France, ni à l'étranger. Les notions d'évolution de la digestibilité en fonction des stades végétatifs sont implicitement ressenties, mais très rares sont ceux qui ont fait la liaison avec la nécessité de cultiver les espèces pures pour les faire consommer au stade correct.

En fait, nous n'avons trouvé aucune opposition sérieuse à l'idée d'adopter les cultures pures, pratique déjà admise depuis longtemps pour des plantes comme la luzerne et le trèfle violet, ou pour la plupart des plantes annuelles dont le maïs. Le seul point inquiétant, relevé par nombre d'éleveurs au cours des discussions, est qu'ils aient si rarement entendu parler de cette possibilité en ce qui concerne les graminées de la prairie.

Cette même constatation fut faite à propos d'autres points très simples de technique :

- adaptation des différentes espèces à la durée prévue ou souhaitée de la culture d'herbe ;
- emploi de formes d'azote rapidement assimilables pour hâter la pousse de l'herbe au printemps, ou pour avoir une meilleure action en saison sèche ;
- élimination précoce des épis au printemps pour hâter le renouvellement des racines, donc les repousses feuillues ;
- résistance à la sécheresse liée à la présence et à l'activité de racines plus profondes, d'où la nécessité de choisir des espèces à fort enracinement et d'adopter des méthodes de semis qui autorisent la descente des racines, etc.

*

**

En conclusion, il nous est apparu très clairement que la grande majorité des éleveurs rencontrés accepteraient de modifier leurs techniques de culture et d'exploitation de l'herbe dans le sens d'une intensification, et que cela portait d'un désir de produire plus de viande ou plus de lait dans des conditions sécurisantes de rentabilité. Le frein dans ce domaine ne vient donc pas d'eux, comme on l'a prétendu souvent, mais du système de transmission de l'information technique, sur lequel portait la seconde partie des entretiens.

DEUXIEME PARTIE

MOYENS D'INFORMATION : BILAN ACTUEL ET AMELIORATIONS POSSIBLES

LES ELEVEURS ET L'INFORMATION TECHNIQUE

L'information écrite.

Demander aux éleveurs s'ils lisent peu ou beaucoup est une mauvaise question. Personne n'ose jamais avouer qu'il n'a pas le temps de lire. Dans toutes les fermes, comme dans tous les foyers urbains, on trouve aujourd'hui un nombre considérable de journaux et revues. Certains sont adressés gratuitement, d'autres correspondent à des abonnements volontaires. Savoir si les uns ou les autres sont lus est un problème délicat. Des sondages portant sur tel ou tel article précis concernant la prairie paru dans un numéro récent de tel ou tel hebdomadaire agricole effectivement reçu, se sont révélés généralement négatifs. Les revues mensuelles ou bimensuelles ne semblent pas mieux lues, tout au moins à la période des grands travaux.

Les journaux agricoles départementaux sont consultés plus facilement : ils apportent des nouvelles locales et ne sont pas trop longs à parcourir. Mais on regrette assez souvent que les articles techniques qu'ils contiennent soient insuffisants. On souhaiterait y trouver des études plus documentées tout en restant courtes, avec des références locales.

D'une façon générale, la presse, comme la télévision d'ailleurs, est un moyen d'ouverture sur le monde extérieur. Elle satisfait une curiosité : il est rare qu'elle apporte, et par conséquent qu'on y recherche, une information permettant de résoudre un problème personnel. Tout au plus peut-elle mettre sur la voie d'un certain type de solution, notamment par des exemples concrets (reportages). Mais elle n'entre jamais dans des détails suffisants pour que l'on puisse adapter la solution décrite au cas particulier du lecteur. Et si ce dernier s'en tient à l'article lu, il y aura toujours assez de points de divergence avec son propre cas pour qu'il conclue : cela ne peut s'appliquer chez moi. Et l'article sera très rapidement oublié.

Les brochures techniques, telles que *L'herbe, ça se cultive*, ne sont pas très lues, elles non plus. Ou, en tout cas, ce qu'elles contiennent n'est pas retenu, si l'on en juge par l'aveu d'ignorance concernant la plupart des techniques développées dans la brochure citée. Pourtant, ceux qui se souvenaient l'avoir lue faisaient son éloge plutôt que sa critique — mais n'avaient aucunement appliqué ce qui était recommandé, notamment en matière de choix des espèces et variétés, thème essentiel de cette brochure.

La principale critique concernant ce type de document porte sur sa longueur (40 pages) et le trop grand nombre de données qu'elle contient. Ou bien on remet sa lecture à demain, et on ne la lit jamais, ou bien, en ayant terminé la lecture, on ne retient que peu de choses, sinon une appréciation générale. Ces documents, rédigés pour les agriculteurs, sont en fait plus utiles aux élèves des lycées agricoles et même des écoles supérieures d'agriculture, auxquels les professeurs les ont distribués comme un instrument de travail. La correspondance et les visites reçues de ces élèves nous ont apporté la preuve qu'ils avaient été lus et leur contenu retenu.

Les éleveurs souhaitent, par contre, avoir des documents courts et synthétiques, clairs et de lecture encore plus facile. Les fiches techniques, que l'on peut classer aisément, semblent avoir la préférence de la catégorie à laquelle nous nous sommes adressés. Des fiches par espèce, ou même par variété, répondraient à un besoin. Certaines avaient été éditées par le G.N.I.S. en 1958 et avaient eu un grand succès à l'époque, notamment chez les agriculteurs de C.E.T.A. Épuisées depuis longtemps, elles seront prochainement rééditées. Les fiches de l'A.C.T.A. sont trop luxueuses pour faire l'objet d'une grande diffusion. Elles s'adressent surtout aux techniciens et à l'enseignement auquel elles sont également précieuses. Elles doivent être prolongées par des documents simplifiés, à l'usage de *tous* les éleveurs.

L'information orale.

a) Les « journées de l'herbe » :

Les réunions d'information ne sont plus aussi fréquentes qu'autrefois. Peut-être ont-elles été trop nombreuses voici quelques années et ont-elles lassé les auditoires. Plus sûrement, ceux qui les organisaient ont aujourd'hui d'autres préoccupations. Les orateurs qui venaient des Stations de recherche ont préféré,

depuis une dizaine d'années, se concentrer sur leurs travaux scientifiques, laissant le soin aux vulgarisateurs de tenir de telles réunions, ce qui est normal. Quant aux ingénieurs des D.S.A., leur disparition a laissé un vide encore ressenti aujourd'hui par de nombreux éleveurs. Il ne semble pas que le relais ait été correctement assuré, tout au moins dans le domaine de la production de l'herbe, produit qui ne se pèse pas et ne se vend pas. Pour susciter des réunions sur ce sujet, il faudrait, pour commencer, que les techniciens du développement croient aux solutions qui passent par l'herbe. Est-ce souvent le cas ?

b) *Les réunions de travail.*

D'une façon générale, les éleveurs questionnés ne souhaitent d'ailleurs pas que l'on revienne aux grandes réunions dans lesquelles une place trop faible est laissée aux discussions. Les réunions de travail par petits groupes avec un technicien leur semblent de loin préférables, surtout lorsqu'elles sont tenues sur le terrain. Mais les techniciens, bien que de plus en plus nombreux, semblent de moins en moins disponibles pour ce genre de travail.

c) *Les contacts directs avec les techniciens.*

Le contact direct sur la ferme, sur la prairie, avec quelqu'un « qui saurait » suggérer des solutions concrètes adaptées au cas particulier, est considéré comme la solution idéale. A la suite de cette enquête, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas opposition des éleveurs à une telle solution. Il y a même l'expression très nette d'un besoin dans la catégorie enquêtée. Mais on observe, sauf cas particuliers, un grand scepticisme sur la réponse susceptible d'être apportée dans les structures actuelles de « développement ».

Plusieurs attitudes ont été rencontrées.

La première, la plus générale, s'applique à ceux qui n'ont jamais vu un conseiller agricole sur leur exploitation, alors que, rappelons-le, les éleveurs dont nous parlons font partie d'organismes économiques dont les agents les contactent périodiquement, mais ne leur apportaient pas jusqu'alors d'informations sur les techniques de production proprement dites, puisque ceci ne faisait pas partie de leurs attributions. Nous avons entendu exprimer par ces éleveurs un sentiment de grand isolement : « Les techniciens, ce n'est pas pour nous, qui faisons surtout de l'herbe, c'est pour les migrants, qui cultivent le maïs... » « Autrefois, nous savions à qui nous adresser : il y avait

l'ingénieur de la D.S.A. qui venait nous voir, ou l'instituteur itinérant. Aujourd'hui, plus personne ne veut se déranger.» Le nombre de références au passé nous a surpris, et ceci dans trois régions sur quatre.

La seconde attitude est celle de la déception. Des conseillers sont venus, mais on ne veut plus les recevoir. « Ils ne nous apportaient rien. » « C'est nous qui sommes obligés de les former. » « Ils ne restent pas. Ils entreprennent des travaux chez nous, puis ne reviennent plus. » « En dix-huit mois, j'en ai vu défiler trois. Tout est toujours à recommencer. » On ne leur en veut pas, bien sûr, mais on en veut à un système qui prouve son inefficacité et qui, en plus, coûte cher aux agriculteurs. Cette affirmation est significative : « Ce dont nous avons besoin, c'est de véritables techniciens, et non d'assistantes sociales ! »

L'enseignement agricole est souvent mis en cause, ou encore le niveau de recrutement de ceux qui devraient normalement apporter des notions solides aux agriculteurs, être aussi capables de synthèse. « La culture des céréales, celle du maïs, c'est simple : ils peuvent encore en parler. Pour l'herbe, c'est trop compliqué... »

Il y a bien sûr des exceptions heureuses, et nous en avons trouvées dans chaque région. Mais elles étaient le fait d'individus qui réagissaient devant l'inertie du système, qui faisaient un effort personnel de recherche de documentation, souvent en commun avec quelques éleveurs chez lesquels ils avaient rodé, petit à petit, des méthodes de plus en plus intensives. Ceci résultait rarement de directives. Bien au contraire, la tendance actuelle est de critiquer ceux qui « décrochent » au profit, dit-on, d'un service à apporter à la masse et, par conséquent, d'abandonner le contact direct, nécessairement restreint à quelques privilégiés. Où seront alors les exemples, les fameuses références sur lesquelles doit normalement s'appuyer, si l'on veut qu'elle soit efficace, une vulgarisation de masse ? La « tache d'huile » ne peut se répandre si l'on évite de laisser tomber la moindre goutte.

L'exemple concret.

Nous revenons ainsi à l'exemple concret au niveau de la petite région, réclamé par tous les praticiens qui ressentent le besoin d'améliorer leurs techniques, quel que soit le niveau atteint, et nous avons dit que c'était le cas de tous ceux que nous avons rencontrés, à deux exceptions près.

Spontanément, quelques éleveurs dans chaque région se proposaient pour réaliser de tels exemples sur leur exploitation, à une condition expresse toutefois : qu'un technicien compétent les aide dans cette réalisation, non seulement pour leur proposer un plan et le mettre en place, mais pour suivre ensuite la marche des opérations et enregistrer les résultats, car il n'est pas d'exemple valable sans chiffres incontestables et l'exploitant n'a jamais le temps de tout noter ce qui pourrait l'être.

La valeur de l'exemple est primordiale. Avant d'adopter une nouveauté, l'agriculteur (et encore plus l'éleveur) veut pouvoir la toucher du doigt, et cela est normal. Tous ne peuvent se rendre dans les Stations de recherche ou d'expérimentation, et ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable, car les techniques doivent être rodées dans les conditions du milieu naturel d'abord, mais surtout dans le contexte d'exploitations réelles, avec toutes leurs contraintes. Si cela est encore réalisé pour les cultures simples telles que céréales, betteraves, oléagineux, etc., cela n'est plus fait suffisamment pour l'herbe, comme au temps où les C.E.T.A. servaient de laboratoires d'essais à la Recherche.

Il est essentiel de leur confier à nouveau ce rôle, là où ils existent toujours et sont encore actifs, ou à d'autres agriculteurs groupés ou non, mais bénéficiant d'une assistance technique selon leurs propres vœux.

ELEMENTS D'UNE ACTION COORDONNEE DE DIFFUSION DES TECHNIQUES FOURRAGERES

En guise de conclusion à cette enquête, nous tenterons de faire une synthèse en tenant compte des nombreuses réflexions des éleveurs sur les moyens à adopter pour améliorer le circuit de l'information en matière de culture et d'exploitation des surfaces fourragères.

Point de départ : la référence globale potentielle.

L'action essentielle est la mise en place de références potentielles intégrant les cultures fourragères, dont les cultures d'herbe, avec la prairie permanente lorsqu'elle existe, pour aboutir à un calendrier de production fourragère pour l'ensemble de l'année, y compris la constitution des réserves nécessaires pour

l'alimentation d'hiver. Ces références devront également intégrer l'animal, donc les systèmes d'exploitation du végétal par l'animal : l'objectif à ne jamais perdre de vue consiste à tirer des surfaces fourragères le maximum de kilos de croît ou de litres de lait, et ceci au meilleur prix de revient. Il va sans dire que la qualité de l'animal intervient également dans cet ensemble.

L'époque est révolue des démonstrations fragmentaires portant sur un seul aspect de la culture du végétal : essais de variétés, de fumure, de modes de récolte, ou sur un mode unique d'alimentation de l'animal : zero-grazing aussi bien que pâturage extensif toute l'année, alimentation à partir de fourrages déshydratés aussi bien que maïs ensilé exclusif, « plat unique » de prairies à base de ray-grass sur toute l'exploitation aussi bien que prairies permanentes exclusives, etc. Ces simplifications extrêmes, utiles au niveau analytique de la recherche ou de l'expérimentation, deviennent nuisibles au niveau de la démonstration. Les spécialistes sont en droit d'aller jusqu'au bout de leur spécialité en étudiant les conséquences pratiques de leurs travaux sur la production finale. Il arrive même que les systèmes qu'ils construisent sur ces bases soient viables dans des conditions bien précises. Leur extrapolation hâtive, que souvent ils n'ont pas cherchée, aux conditions normales de la majorité des exploitations d'élevage, sont toujours dangereuses sur le plan économique.

A l'opposé, une démarche non moins dangereuse dans ses conclusions est celle d'un certain nombre d'économistes qui jugent les systèmes globaux, comparent des exploitations réelles dans toute leur complexité, mais sans intégrer les progrès techniques qui pourraient être faits sur tel ou tel point en fonction des acquisitions récentes de la recherche. La conclusion la plus fréquente de telles études est que l'élevage ne peut être rentable.

Entre ces deux approches, la mise en place de références globales potentielles nous semble mieux correspondre aux nécessités actuelles, car elle permet à la fois de concrétiser l'objectif immédiatement « possible » et de mieux faire connaître la somme des moyens nécessaires pour l'atteindre.

Actions de contact.

Les références globales étant en place, il faut les faire connaître. Nous en avons rencontré quelques-unes en diverses régions, qui mériteraient dès maintenant d'être proposées en exemple. En fait, elles ne le sont pas et celles

qui l'ont été autrefois, et qui sont toujours valables en raison des mises à jour continuelles dont elles sont l'objet, ne sont que rarement visitées aujourd'hui. Il faut recréer un climat de diffusion des techniques de culture de l'herbe et commencer par y intéresser les techniciens pour les convaincre eux-mêmes. Ceux-ci doivent normalement servir de vecteurs du progrès entre les points de référence et les différentes catégories d'éleveurs, en commençant par ceux qui demandent l'information, même s'ils sont peu nombreux. Vouloir s'intéresser en priorité à ceux qui ne ressentent aucun besoin, sont satisfaits de leur sort ou attendent la retraite, est une solution de confort, qui amène à ne pas être dérangé souvent de son bureau.

D'autres prescripteurs sont les distributeurs détaillants, pour lesquels le problème du contact avec l'éleveur ne se pose pas, puisqu'il est systématique lors de chaque achat de semences. Un très important travail est à développer pour les amener à ne pas contrecarrer, au dernier moment, les solutions proposées par les techniciens. Le G.N.I.S. a entrepris des réunions d'information dans ce sens.

Parmi les actions de contact, nous comprenons les réunions de travail, de préférence sur le terrain et en petits groupes. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement, présenter ses objections. Toutes ces actions de contact reposent évidemment sur la disponibilité de techniciens formés non seulement aux « méthodes », mais au contenu des méthodes, c'est-à-dire à la technique proprement dite... et convaincus de la valeur de cette technique.

Rédaction de fiches, de brochures et d'articles.

En troisième lieu, et à l'appui de l'action de contact, viennent les documents écrits, qui peuvent être laissés par le technicien aux éleveurs avec lesquels il aura eu des entretiens, ou par le distributeur au moment de l'achat des semences fourragères. Fiches simplifiées ou brochures assez courtes, traitant chacune d'un sujet précis, nous semblent les supports susceptibles d'être les plus immédiatement utiles. Prolongeant les entretiens, ces documents ont alors toutes chances d'être lus attentivement.

Les articles parus dans la presse agricole et en particulier dans les journaux départementaux peuvent contribuer à créer un climat favorable à l'intensification. Ce moyen ne doit pas être négligé, mais il ne peut suffire.

CONCLUSIONS

Nous avons pu confirmer par cette enquête dans quatre régions d'élevage le véritable blocage dont les surfaces en herbe sont l'objet, fait souvent signalé pour l'ensemble de la France et qui se traduit par le faible chargement moyen en animaux des surfaces fourragères de ce pays.

Les éleveurs choisis dans les régions visitées sortent nettement de la moyenne, ne serait-ce qu'en raison du fait que tous s'intègrent dans des organisations économiques de productions animales — lait ou viande —, donc se soucient d'améliorer la rentabilité et la sécurité de leur entreprise par l'aval, ce qui n'est pas toujours le plus facile.

Force nous est donc de reconnaître que, même dans cette catégorie, mis à part de brillantes exceptions, les efforts de rationalisation de la production en amont sont encore très timides. Des efforts partiels d'intensification sont réalisés sur tel ou tel point, tels que le pâturage tournant ou rationné ou la fumure, principalement dans les régions de polyculture-élevage. Mais le point faible rencontré en toutes régions, y compris les plus évoluées, concerne la nature même de la prairie, surtout lorsqu'elle est périodiquement ensencée et que, de ce fait, sa flore pourrait être parfaitement contrôlée. En fait, elle ne l'est pas et, partout, on en reste encore à copier la nature.

Le circuit de distribution des semences fourragères porte une lourde responsabilité dans cette stagnation. Mais bien rares sont les conseillers techniques qui, sur le terrain, s'opposent à ces pratiques surannées : la plupart d'entre eux ne se sentent pas concernés par les problèmes posés par la culture de l'herbe. Et l'éleveur, mal informé, n'a d'autre ressource que d'accepter les propositions de son fournisseur.

La liaison entre produire plus d'herbe et utiliser des espèces et des variétés plus productives, selon des techniques d'exploitation adaptées à ces espèces et variétés, n'est pas encore effective dans l'esprit des éleveurs. Ceci est la conséquence, nous en avons eu la preuve, d'une véritable carence de l'information en la matière. Il y a rupture dans le circuit entre les spécialistes, chercheurs et ingénieurs des différents Instituts qui connaissent parfaitement les améliorations possibles, mais ne sont en contact qu'avec de rares agriculteurs privilégiés, et la masse des éleveurs et des techniciens de base qui sont à leur service et qui font trop rarement appel aux sources de l'information technique.

Nous avons proposé, dans le chapitre précédent, la mise en place de références potentielles dans les régions d'élevage, comme ce fut le cas à l'époque où il existait une liaison directe Recherche-C.E.T.A., avec des moyens artisanaux peut-être, mais efficaces.

Les structures s'étant perfectionnées depuis, le même résultat pourrait sans doute être atteint aujourd'hui entre les Instituts techniques et les établissements départementaux de l'élevage. L'essentiel nous semble de provoquer, par une initiative venant du sommet, et quelle qu'en soit la filière, la création d'exemples à la base, susceptible de fournir des arguments aux techniciens puis, à travers eux, aux éleveurs intéressés.

Enfin, nous sommes persuadés que le système de transmission des connaissances ne peut être vraiment efficace que si on l'appuie, à la base, sur les structures économiques qui révéleront ou accentueront, en les faisant entendre, les besoins réels des éleveurs.

Des expériences sont en cours dans des régions de production laitière, où les animateurs de certaines entreprises apportent leur contribution à la diffusion des techniques de production auprès des éleveurs. Nous suggérons d'étendre cette expérience à d'autres régions et en particulier à des régions de production de viande où des groupements de producteurs sont prêts à servir de support à une action technique.

R. DESROCHES,

*Bureau d'Etude et de Diffusion
des Techniques Fourragères.*